

L'ACCUEIL TEMPORAIRE EN ETABLISSEMENT MEDICOSOCIAL POUR ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP EN PAYS DE LA LOIRE

Principaux résultats de l'étude // mai 2025



Une enquête réalisée par le CREAI Pays de la Loire, à la demande de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et du Conseil départemental de Loire Atlantique.

*Les analyses présentées sont formulées par le CREAI Pays de la Loire.
Elles n'engagent pas l'ARS des Pays de la Loire et le Conseil départemental de Loire Atlantique*

Que contient ce diaporama ?

Ce diaporama récapitule les principaux enseignements de l'étude menée en 2024/2025 par le CREAI des Pays de la Loire, à la demande de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et du Conseil départemental de Loire Atlantique, sur **l'accueil temporaire en établissement médicosocial pour enfants et adultes en situation de handicap sur la région**.

Le rapport complet et la synthèse de l'étude sont disponibles sur le site internet du CREAI des Pays de la Loire, sur la page consacrée aux études : <https://www.creai-pdl.fr/etudes/>

1

Éléments de cadrage

2

Objectifs et méthodologie

3

Résultats de l'étude

☀️ 1

Éléments de cadrage

2

Objectifs et méthodologie

3

Résultats de l'étude

L'ACCUEIL TEMPORAIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?



L'accueil temporaire est défini dans l'article L 312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles comme une modalité d'accueil « [s'adressant] aux personnes handicapées de tous âges et aux personnes âgées et s'entend comme **un accueil organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, y compris en accueil de jour** ».

Les établissements médico-sociaux concernés par l'étude :

- **Pour l'offre à destination des enfants et adolescents en situation de handicap** : IME (Institut Médico-Educatif), IEM (Institut d'Education Motrice), EEAP (Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés), DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique), IDV (Institut pour Déficiants Visuels), IDA (Institut pour Déficiants Auditifs), IDS (Institut pour Déficiants Sensoriels), établissements d'accueil temporaire.
- **Pour l'offre à destination des adultes en situation de handicap** : MAS (Maison d'Accueil Spécialisée), FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé), EAM (Etablissement d'Accueil Médicalisé), EANM (Etablissement d'Accueil Non Médicalisé), foyers de vie, foyers d'hébergement, établissements d'accueil temporaire pour adultes handicapés.

PORTRAIT DE L'OFFRE AUTORISEE EN AT EN PAYS DE LA LOIRE

459 places autorisées d'AT

379 en ESMS adultes
80 en ESMS enfants

Sources : FINESS 2023



1584 places autorisées en tout mode d'accueil et d'accompagnement

1161 en ESMS adultes
423 en ESMS enfants

Sources : FINESS 2024

- 202 établissements médico-sociaux disposent de 459 places autorisées, portées par 77 organismes gestionnaires différents.
- 36 % des établissements médicosociaux ligériens disposent de places autorisées d'AT (10 % dans le secteur pour enfants, 44 % dans le secteur pour adultes).
- Une offre autorisée majoritairement destinée aux adultes (82 % des 459 places autorisées).
- Parmi les établissements pour enfants ayant des places autorisées d'AT, plus d'un sur deux est un IME.
Le nombre médian de places d'AT est de 5 places.
- Parmi les établissements pour adultes ayant des places autorisées d'AT, deux tiers sont des ESMS non médicalisés.
Le nombre médian de places d'AT est de 1 place.

1

Eléments de cadrage

➤ 2

Objectifs et méthodologie

3

Résultats de l'étude



L'OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ETUDE

Identifier les leviers et les freins pour la pleine mobilisation des places d'accueil temporaire, y compris en urgence

Thèmes abordés dans l'étude



La structuration territoriale et les caractéristiques de l'offre



Les taux d'occupation et en analyser les principaux déterminants



Les modalités d'organisation et de mise en œuvre de l'AT



La dynamique de mobilisation des places d'hébergement permanent pour l'AT



Les caractéristiques des publics recourant à l'AT et sa place dans leur parcours



La correspondance entre l'offre d'AT et les besoins et attentes des personnes et des aidants



La place des PFRA dans l'adressage et la coordination de l'offre de répit



UNE METHODOLOGIQUE AU CROISEMENT DE PLUSIEURS ENQUETES



	Questionnaire en ligne	Entretiens en visio-conférence (individuel / collectifs)	Rencontre en présentiel
Etablissements médico-sociaux	X	X	
Aidants et personnes en situation de handicap		X	X
Partenaires (C360, PFRA-H, MDPH, CD...)	X	X	



UNE METHODOLOGIQUE AU CROISEMENT DE PLUSIEURS ENQUETES



Les établissements médico-sociaux ayant répondu au questionnaire en ligne

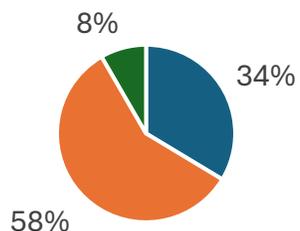
**86 questionnaires remplis,
soit 99 établissements
médico-sociaux**

- 13 ESMS pour enfants (13 questionnaires)
- 85 ESMS pour adultes (72 questionnaires)
- 1 ESMS accueillant des enfants et des adultes (1 questionnaire)

**324 places
d'accueil
temporaire**

L'analyse du répertoire FINESS ne permet pas de connaître le nombre exact de places d'accueil temporaire en Pays de la Loire car certaines sont classées en « tout mode d'accueil et d'accompagnement ».

On peut néanmoins calculer le taux de retour vis-à-vis des 459 places d'AT identifiables dans le répertoire FINESS en Pays de la Loire.



- ESMS enfants : 109 places d'AT
- ESMS adultes : 188 places d'AT
- ESMS enfant/adulte : 27 places d'AT

49 %

des 459 places autorisées d'AT sont représentées dans l'enquête :

- 78 % des places autorisées dans le secteur pour enfants
- 43 % des places autorisées dans le secteur pour adultes

1

Eléments de cadrage

2

Objectifs et méthodologie

➤ 3

Résultats de l'étude



PRESENTATION DES RESULTATS

1

Profils et modalités
d'accueil temporaire
des établissements
répondants

2

Les équipes de
professionnels en
charge de l'accueil
temporaire

3

Caractéristiques des
publics accueillis en
accueil temporaire

4

Les étapes des
séjours d'accueil
temporaire

5

Bénéfices et effets
limités de l'AT pour les
personnes accueillies
et les aidants

6

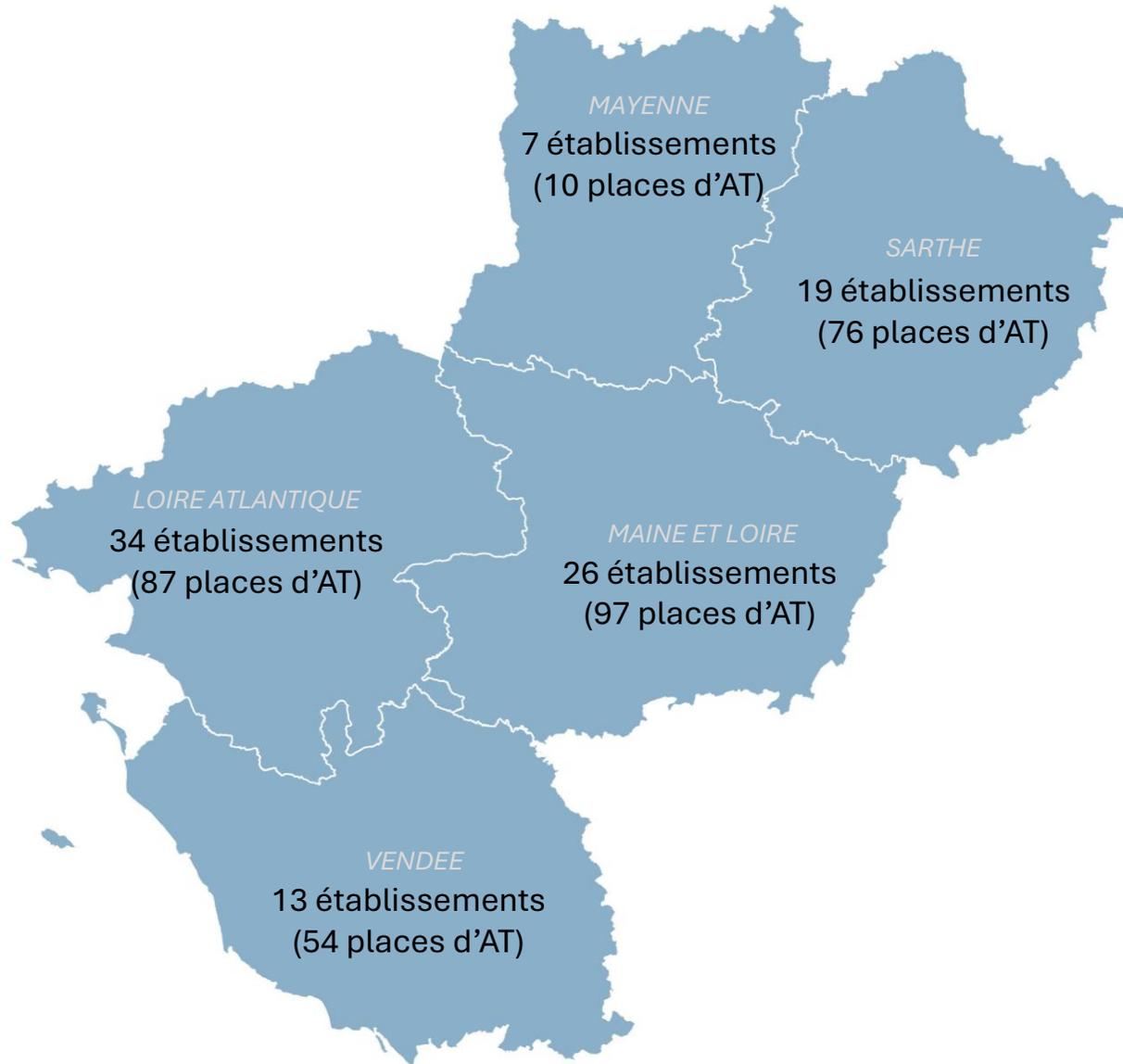
L'accueil temporaire
en urgence

7

Dynamique
partenariale autour de
l'accueil temporaire



LES 99 ETABLISSEMENTS MEDICOSOCIAUX AYANT REMPLI L'ENQUETE

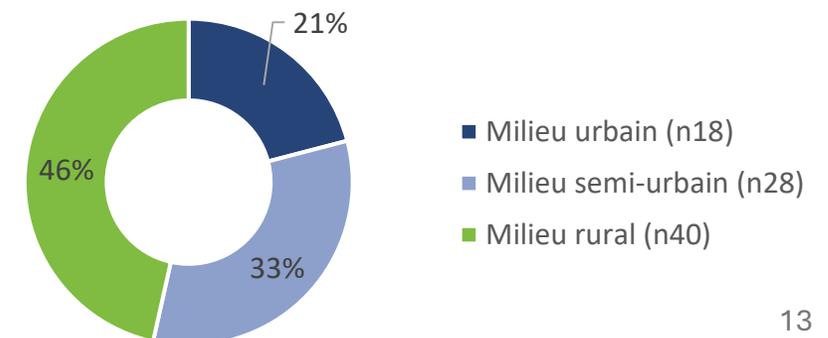


Répartition des 99 établissements répondants selon le département

Département	Public accompagné			Total
	Enfants ou adolescents	Adultes	Enfants et adultes	
Loire Atlantique	6 <i>39 places d'AT</i>	28 <i>48 places d'AT</i>		34 <i>87 places d'AT</i>
Maine et Loire	2 <i>16 places d'AT</i>	23 <i>54 places d'AT</i>	1 <i>27 places d'AT</i>	26 <i>97 places d'AT</i>
Mayenne	1 <i>3 places d'AT</i>	6 <i>7 places d'AT</i>		7 <i>10 places d'AT</i>
Sarthe	2 <i>20 places d'AT</i>	17 <i>56 places d'AT</i>		19 <i>76 places d'AT</i>
Vendée	2 <i>31 places d'AT</i>	11 <i>23 places d'AT</i>		13 <i>54 places d'AT</i>
Total	13 <i>109 places d'AT</i>	85 <i>188 places d'AT</i>	1 <i>27 places d'AT</i>	99 <i>324 places d'AT</i>

Sources : Questionnaire ESMS accueil temporaire, 86 questionnaires remplis pour 99 établissements, exploitation CREA I PDL 2024

Répartition des 99 établissements répondants selon le milieu géographique

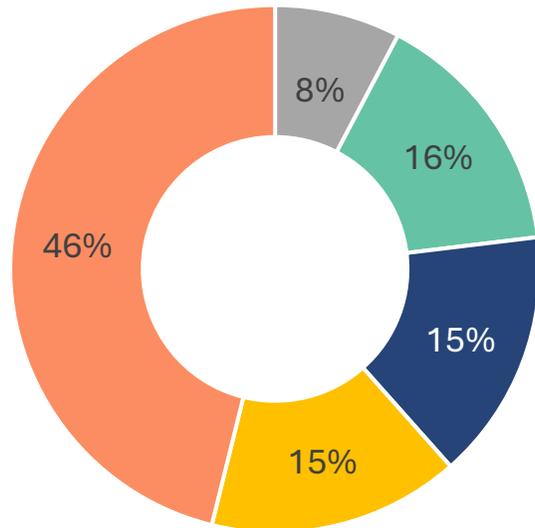


Source : enquête CREA I PDL 2024



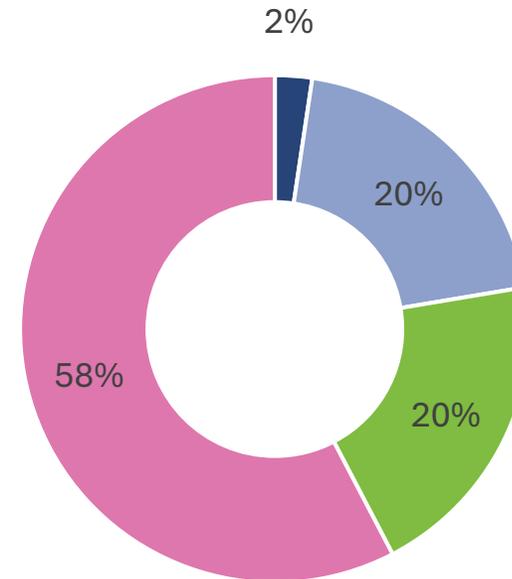
UNE MAJORITE D'ETABLISSEMENTS POUR ADULTES NON MEDICALISES

Répartition des 13 établissements pour enfants répondants selon la catégorie d'ESMS



- Autre (n1)
- EEAP (n2)
- Etablissement d'accueil temporaire (n2)
- DITEP (n2)
- IME (n6)

Répartition des 85 établissements pour adultes répondants selon la catégorie d'ESMS

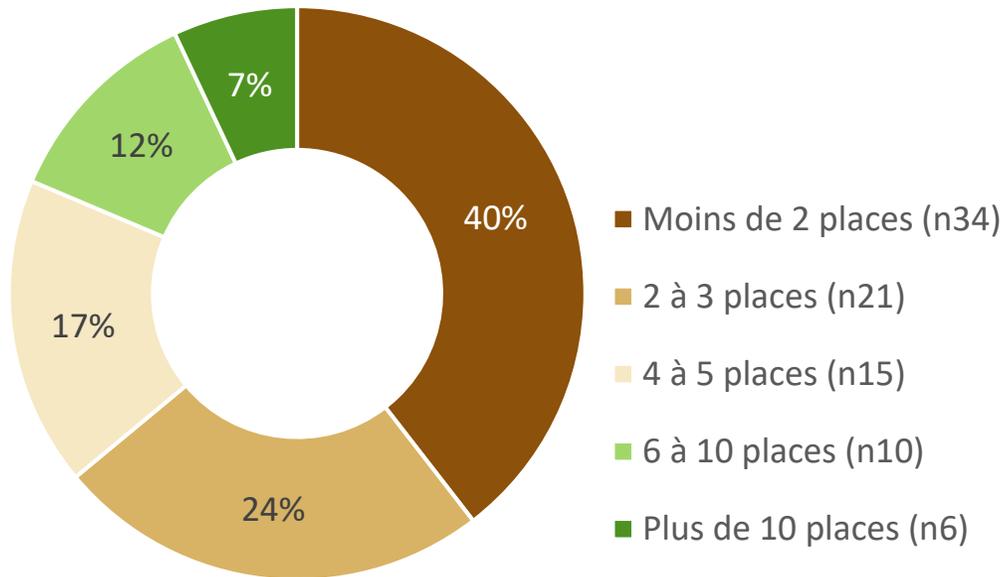


- Etablissement d'accueil temporaire (n2)
- EAM / FAM (n17)
- MAS (n17)
- EANM / FV / FH (n49)



UNE MAJORITE D'ETABLISSEMENTS AYANT MOINS DE 4 PLACES D'AT

Répartition des 99 établissements répondants selon la capacité d'accueil temporaire



67 %

des répondants disposent de places d'AT situées en **unité d'accueil permanent**.

21 %

des répondants disposent de places d'AT situées en **unité dédiée**.

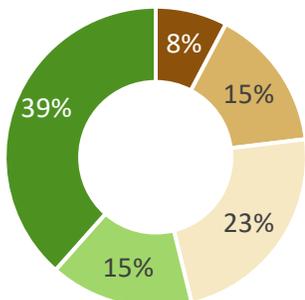
93 %

des répondants proposent de **l'hébergement temporaire**.

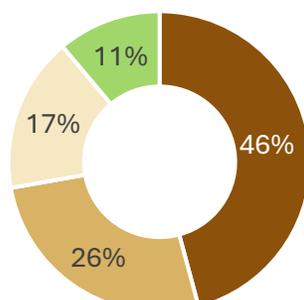
29 %

des répondants proposent de **l'accueil de jour temporaire**.

Secteur enfant (n13)



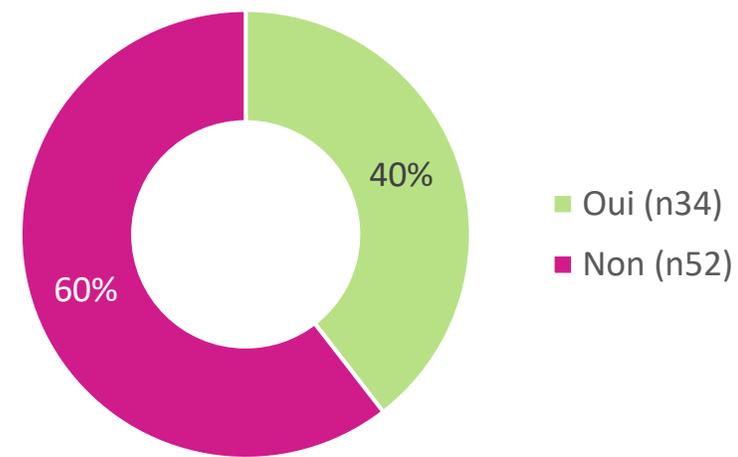
Secteur adulte (n85)



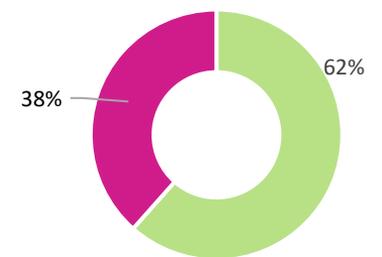


UNE MINORITE D'ETABLISSEMENTS ONT FORMALISE UN PROJET POUR L'AT

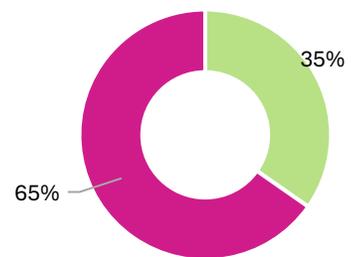
Avez-vous **formalisé un projet spécifique** décrivant l'organisation et le fonctionnement de l'accueil temporaire ?



Secteur enfant



Secteur adulte



Globalement, plus le nombre de places d'AT est élevé au sein de la structure, plus la part des établissements ayant formalisé un projet d'AT augmente.



On ne relève pas de différence selon qu'il s'agisse d'un établissement médicalisé ou non.



Facteurs de succès

- La formalisation d'un projet permet de clarifier le fonctionnement de l'AT, ses étapes et de définir précisément les rôles de chacun.
- Les règles de fonctionnement de l'AT doivent être ajustées aux réalités de chaque structure.
- L'implication des équipes mais aussi des personnes accompagnées dans l'élaboration du projet sont essentielles.



PRESENTATION DES RESULTATS

1

Profils et modalités
d'accueil temporaire
des établissements
répondants

2

Les équipes de
professionnels en
charge de l'accueil
temporaire

3

Caractéristiques des
publics accueillis en
accueil temporaire

4

Les étapes des
séjours d'accueil
temporaire

5

Bénéfices et effets
limités de l'AT pour les
personnes accueillies
et les aidants

6

L'accueil temporaire
en urgence

7

Dynamique
partenariale autour de
l'accueil temporaire



LES PROFESSIONNELS IMPLIQUES DANS L'ACCUEIL TEMPORAIRE



19 % des établissements ont une équipe dédiée à l'AT



Des répondants qui soulignent une inadéquation entre le plateau technique (ou des partenariats adéquats) pour accueillir des personnes avec des besoins médicaux importants ou en situation complexe.

Les professionnels intervenant dans l'accompagnement des personnes en AT

Que l'établissement ait une équipe dédiée à l'AT ou non...

Pour au moins 70 % des répondants

- AES
- AMP
- Surveillants de nuit
- Educateurs spécialisés
- Moniteurs éducateurs

Pour environ 50 % des répondants

- Infirmiers
- Aides-soignants
- Psychologues

14 %

des répondants seulement citent l'intervention d'un **assistant des services sociaux** dans l'accompagnement des personnes en AT



LES PROFESSIONNELS IMPLIQUES DANS L'ACCUEIL TEMPORAIRE



Certains établissements ont mis en place un poste dédié à la coordination des séjours d'accueil temporaire



Plusieurs répondants soulignent l'importance de **centraliser** les informations :

*« Quand il y a trop d'interlocuteurs, les informations peuvent finir par se perdre »
(enquête établissements).*

Plus-value d'un poste de coordination décrite par les répondants :

- Traitement coordonné des listes d'attente, notamment quand plusieurs établissements du même OG proposent de l'AT.
- Soutien des équipes (professionnels de l'accompagnement, cadres) lors des étapes-clefs des séjours (préparation des séjours, planification des accueils, collecte et centralisation des informations nécessaires, des écrits...).
- Plus de fluidité en matière de gestion des admissions et transmissions des informations.
- Meilleur suivi des parcours des personnes à mesure des séjours.
- Harmonisation des outils (planification des séjours, écrits...)
- Facilitation du lien et de la communication avec les familles, les partenaires, les autres établissements médicosociaux.



La formation des professionnels

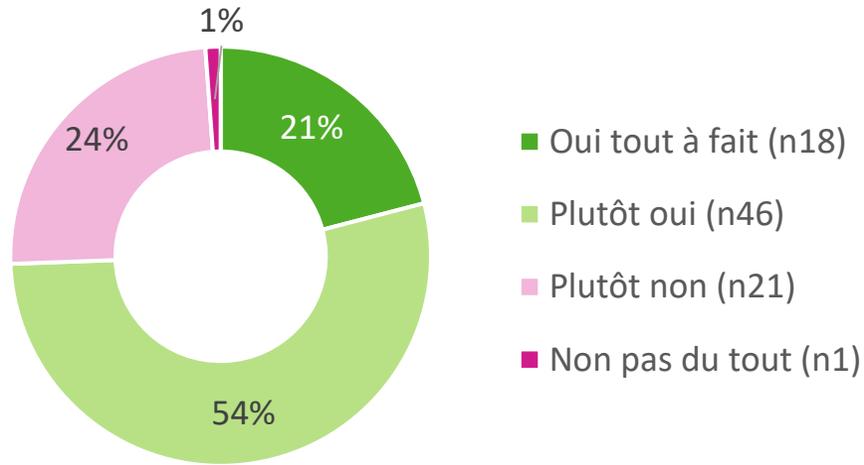


Circulaire N° DGAS/SD3C/2005/ 224 du 12 mai 2005 relative à l'accueil temporaire des personnes handicapées :
*« L'accueil temporaire implique un positionnement particulier des personnels par rapport aux pratiques du secteur. En effet, ils doivent se mobiliser pour un temps donné sur un projet impliquant des apports dont ils ne verront pas obligatoirement les effets. Les équipes doivent bénéficier d'une **formation adaptée** pour être en capacité de s'adapter aux personnes reçues, à la brièveté des séjours et à la rotation importante des personnes accueillies. Elles doivent être en capacité d'établir, en très peu de temps, les relations nécessaires de collaboration avec d'autres services concernés, en amont et en aval, par la prise en charge des personnes. Elles doivent aussi procéder à des évaluations plus régulières, définissant des objectifs qui pourront être remis en cause rapidement par d'autres équipes. A cet égard, le recrutement de ces personnels constitue un enjeu de qualité et de succès de cette forme d'accueil. Il doit privilégier la motivation, l'expérience, la polyvalence et l'adaptabilité »*



LA FORMATION DES PROFESSIONNELLS

Les professionnels de votre structure sont-ils selon vous suffisamment formés aux spécificités de l'accueil temporaire ?



Source : enquête CREAI PDL 2024



BESOINS DE FORMATION DES PROFESSIONNELLS IDENTIFIES PAR LES REpondANTS

- **Concernant les spécificités de l'accueil temporaire** : mieux appréhender son fonctionnement, s'approprier les outils, la posture d'accompagnement...
- **Concernant la diversité des publics et des pathologies** que les professionnels sont amenés à accompagner (maladies neurodégénératives, TSA, troubles psychiques...)



LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES EQUIPES

78 %

des répondants signalent des difficultés concernant **le temps dont disposent les professionnels** à consacrer à l'activité d'AT.

Des répondants qui alertent vis-à-vis des risques psychosociaux associés, quand l'AT se surajoute à l'accompagnement permanent.



74 %

des répondants signalent des difficultés concernant la **concordance entre l'organisation des RH et le rythme** de l'accueil temporaire.

74 %

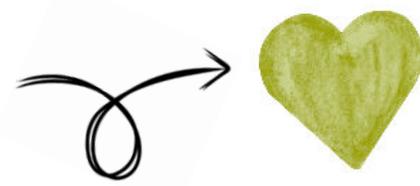
des répondants signalent des difficultés en matière de **taux d'encadrement** des personnes accueillies temporairement, pouvant conduire à annuler des séjours.

66 %

des répondants signalent des difficultés concernant l'activité d'AT, en lien avec la **crise du recrutement et la pénurie de professionnels** dans le secteur médicosocial.



Une activité décrite comme exigeant beaucoup de polyvalence, de souplesse et d'adaptation de la part des professionnels



Mais une activité qui **apporte aussi beaucoup expliquent les professionnels** car ces accompagnements sont riches, singuliers, et amènent à s'interroger, à se réinventer et à apprendre encore et toujours... 22



LES PROFESSIONNELS IMPLIQUES DANS L'ACCUEIL TEMPORAIRE



Facteurs de succès

- Adhésion de l'équipe au projet d'accueil temporaire
- Avoir un cadre précis de fonctionnement de l'accueil temporaire
- Avoir du temps dédié à l'activité d'accueil temporaire
- Soutien des cadres vers les équipes
- Laisser le temps aux équipes de s'approprier le fonctionnement de l'accueil temporaire, privilégier une mise en place progressive au sein des structures
- Avoir un professionnel dédié à la coordination des AT ou des parcours
- Pluridisciplinarité des équipes
- Présence de personnel soignant, y compris par conventionnement sur le temps nécessaire à l'accueil d'une personne ayant des besoins en soins non couverts par l'établissement
- Formation des professionnels aux spécificités et à la culture de l'AT, à son cadre réglementaire, à ses outils; échanges et temps d'immersion entre structures pratiquant de l'AT.
- Formation des professionnels aux « nouveaux » publics, à différentes pathologies pour pouvoir accueillir tous types de handicap



PRESENTATION DES RESULTATS

1

Profils et modalités
d'accueil temporaire
des établissements
répondants

2

Les équipes de
professionnels en
charge de l'accueil
temporaire

3

Caractéristiques des
publics accueillis en
accueil temporaire

4

Les étapes des
séjours d'accueil
temporaire

5

Bénéfices et effets
limités de l'AT pour les
personnes accueillies
et les aidants

6

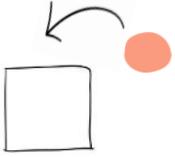
L'accueil temporaire
en urgence

7

Dynamique
partenariale autour de
l'accueil temporaire



DES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES PROFILS VARIÉS



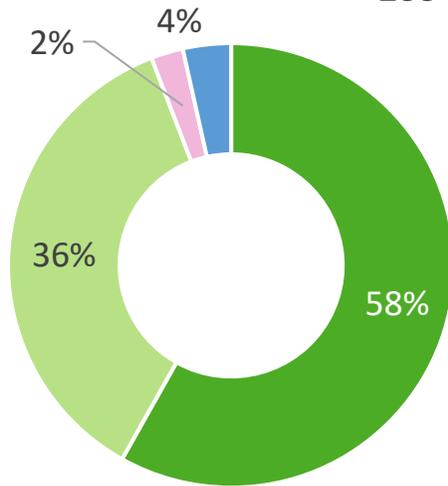
95 %

des répondants proposent de l'AT à des **personnes extérieures**, qui ne sont pas accompagnées par leur établissement.



48 %

des répondants proposent de l'AT à des **personnes déjà accompagnées par l'établissement**, pour assurer la continuité de l'accompagnement.



Les déficiences des personnes accueillies en AT correspondent-elles aux déficiences des personnes accompagnées de manière permanente au sein de votre structure ?

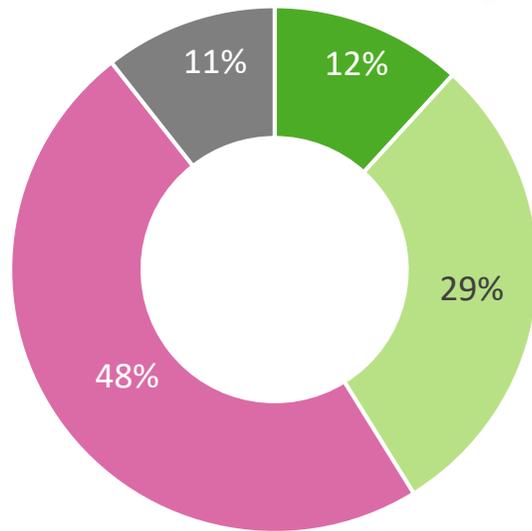
- Oui tout à fait (n50)
- Plutôt oui (n31)
- Plutôt non (n2)
- Non pas du tout (n0)
- Non concerné (L'établissement ne propose que de l'accueil temporaire) (n3)

Source : enquête CREA PDL 2024



DES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES PROFILS VARIES

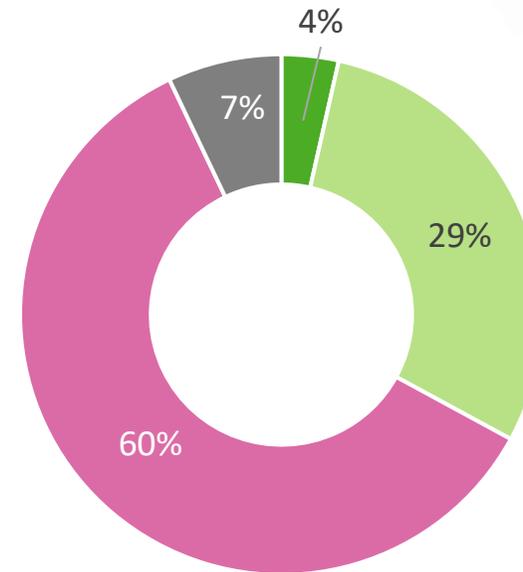
Les personnes sollicitant de l'AT au sein de votre structure présentent-elles des **situations complexes** ?



→ C'est-à-dire requérant une diversité d'intervenants issus de champs différents et un accompagnement continu.

- Toujours ou très souvent (n10)
- Assez souvent (n25)
- Occasionnellement (n41)
- Jamais (n9)

Les personnes sollicitant de l'AT au sein de votre structure présentent-elles des **situations critiques** ?



→ C'est-à-dire du fait de l'absence d'accompagnement ou de solutions d'accueil très partielle

- Toujours ou très souvent (n3)
- Assez souvent (n25)
- Occasionnellement (n51)
- Jamais (n6)



DES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES PROFILS VARIÉS

Types de publics selon la déficience accueillis en AT par les établissements répondants

	Etablissements pour enfants	Etablissements pour adultes	Ensemble des répondants
Déficience intellectuelle	54 %	79 %	76 %
Troubles psychiques	46 %	67 %	64 %
TSA et autres TED	69 %	63 %	64 %
Troubles du comportement	54 %	56 %	56 %
Troubles du langage et des apprentissages	46 %	47 %	48 %
Déficience motrice	23 %	33 %	33 %
Polyhandicap	31 %	31 %	31 %
Déficience auditive	8 %	35 %	31 %
Nombre de répondants	13	72	86*

Source : enquête CREAI PDL 2024

Aide à la lecture : Parmi les 13 établissements pour enfants ayant répondu à l'enquête, 54 % accueillent des personnes avec une déficience intellectuelle dans le cadre de séjour d'accueil temporaire.

En vert : plus d'un établissement répondant sur deux concerné.

* Les 86 répondants incluent 1 établissement accueillant des enfants et des adultes.

59 %

des répondants accueillent au moins 4 types de déficience.

65 %

des répondants ont accueilli en 2022 des personnes présentant des situations complexes de handicap.



DES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES PROFILS VARIÉS

Etablissements pour enfants répondants (n13)

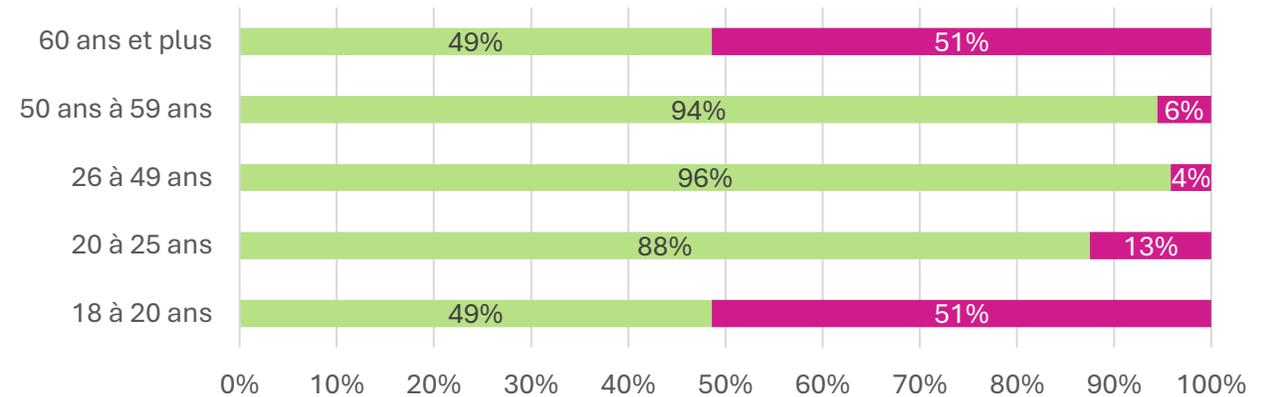


Source : enquête CREAI PDL 2024

Votre structure accueille-t-elle les classes d'âge suivante en accueil temporaire ?

■ OUI
■ NON

Etablissements pour adultes répondants (n72)

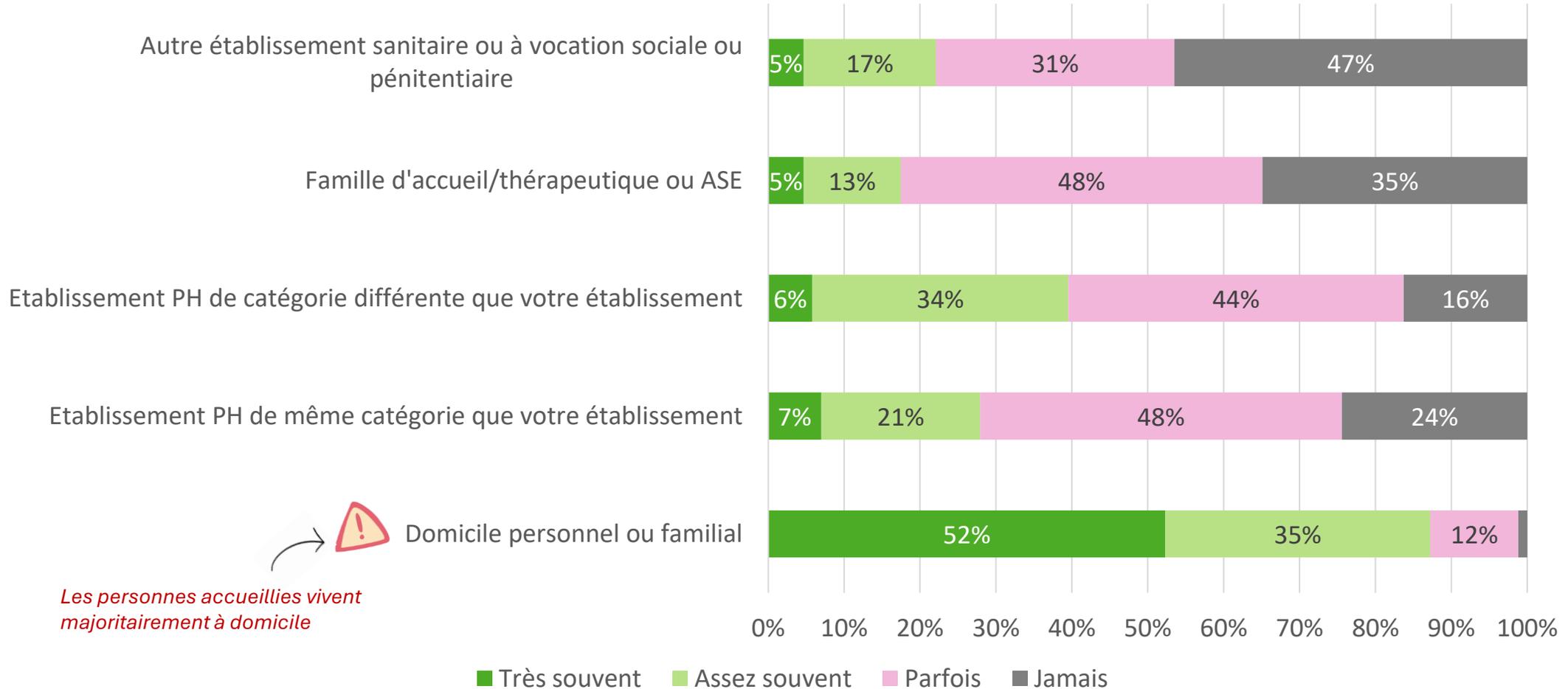


Source : enquête CREAI PDL 2024



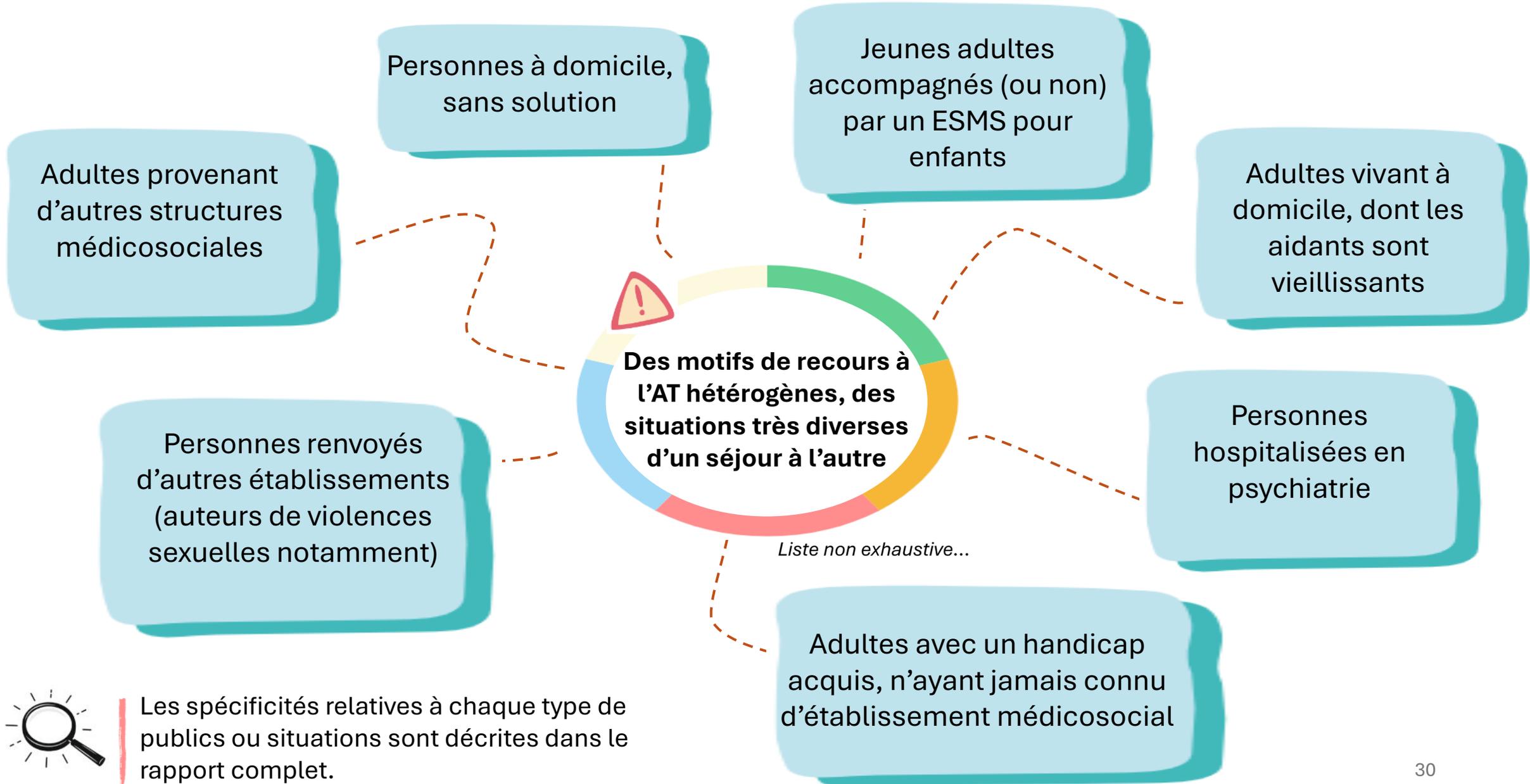
DES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES PROFILS VARIES

Lieu de résidence des personnes accueillies temporairement par les 86 établissements répondants (secteurs enfant et adulte)





DES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES PROFILS VARIES





DES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES PROFILS VARIES



Des établissements qui déclarent des difficultés à accueillir certains publics



Des difficultés pour accueillir notamment des personnes présentant des :

- Troubles du comportement
- Troubles psychiques ou psychiatriques
- Troubles du spectre autistique
- Manque d'autonomie, besoin d'encadrement important
- Besoins importants en santé et/ou de surveillance médicale
- Situations complexes de handicap
- Personnes avec une maladie neurodégénérative
- Personnes n'ayant jamais vécu en établissement

Des répondants qui mettent en lumière :

- L'inadéquation des locaux
- L'inadéquation des plateaux techniques
- Le manque de professionnel
- Le taux d'encadrement insuffisant
- Le manque de formation

69 %

des répondants déclarent que les personnes accueillies temporairement sur une même période présentent des besoins et des attentes hétérogènes.

81 %

d'entre eux estiment que cela constitue une difficulté.



PRESENTATION DES RESULTATS

1

Profils et modalités
d'accueil temporaire
des établissements
répondants

2

Les équipes de
professionnels en
charge de l'accueil
temporaire

3

Caractéristiques des
publics accueillis en
accueil temporaire

4

Les étapes des
séjours d'accueil
temporaire

5

Bénéfices et effets
limités de l'AT pour les
personnes accueillies
et les aidants

6

L'accueil temporaire
en urgence

7

Dynamique
partenariale autour de
l'accueil temporaire



LES ETAPES DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE

Repérer l'offre en AT



Accéder à l'AT



Préparer le séjour



Pendant le séjour



La fin du séjour



REPERER L'OFFRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE

Des difficultés pour les personnes accompagnées, les aidants et les partenaires pour identifier l'offre en AT

Il faut souvent contacter les établissements un à un... Ces démarches sont coûteuses en temps et en énergie.

Des difficultés pour repérer plus spécifiquement les établissements proposant de l'AT pouvant correspondre aux profils et aux besoins de certains publics



Une offre trop peu lisible

Une offre mouvante, qui évolue rapidement, avec un manque de visibilité sur la disponibilité des places en temps réel

Des aidants qui ignorent l'existence de ce type d'accueil et de ses modalités d'accès, des acteurs qui ne les en informent pas systématiquement

Des informations sur l'AT plutôt disponible par le bouche-à-oreille, le réseau...



Facteurs de succès

- Information et accompagnement des aidants
- Interconnaissance des acteurs
- Cartographies, annuaires de l'offre en AT
- Communication sur l'accueil temporaire



ACCEDER A DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE

Critères d'admission
pratiqués par certains ESMS
excluant des publics

Des pratiques hétérogènes de
notification de l'accueil temporaire
selon les publics et les départements

Manque d'offre en accueil
temporaire, notamment pour
certains publics (profils
FAM/MAS, TSA...)
+ délais d'attente
+ problématique de transport



**Des difficultés
pour accéder à
l'offre en AT**

Lourdeur et complexité des
démarches d'inscription pour
les aidants, conduisant parfois
à du non-recours

Manque de places en accueil permanent et/ou
occupation des places en AT par des personnes en
attente d'un accueil permanent, qui ne permet pas de
répondre aux besoins des personnes sollicitant de l'AT
pour du répit, l'évaluation d'une orientation, une
urgence...



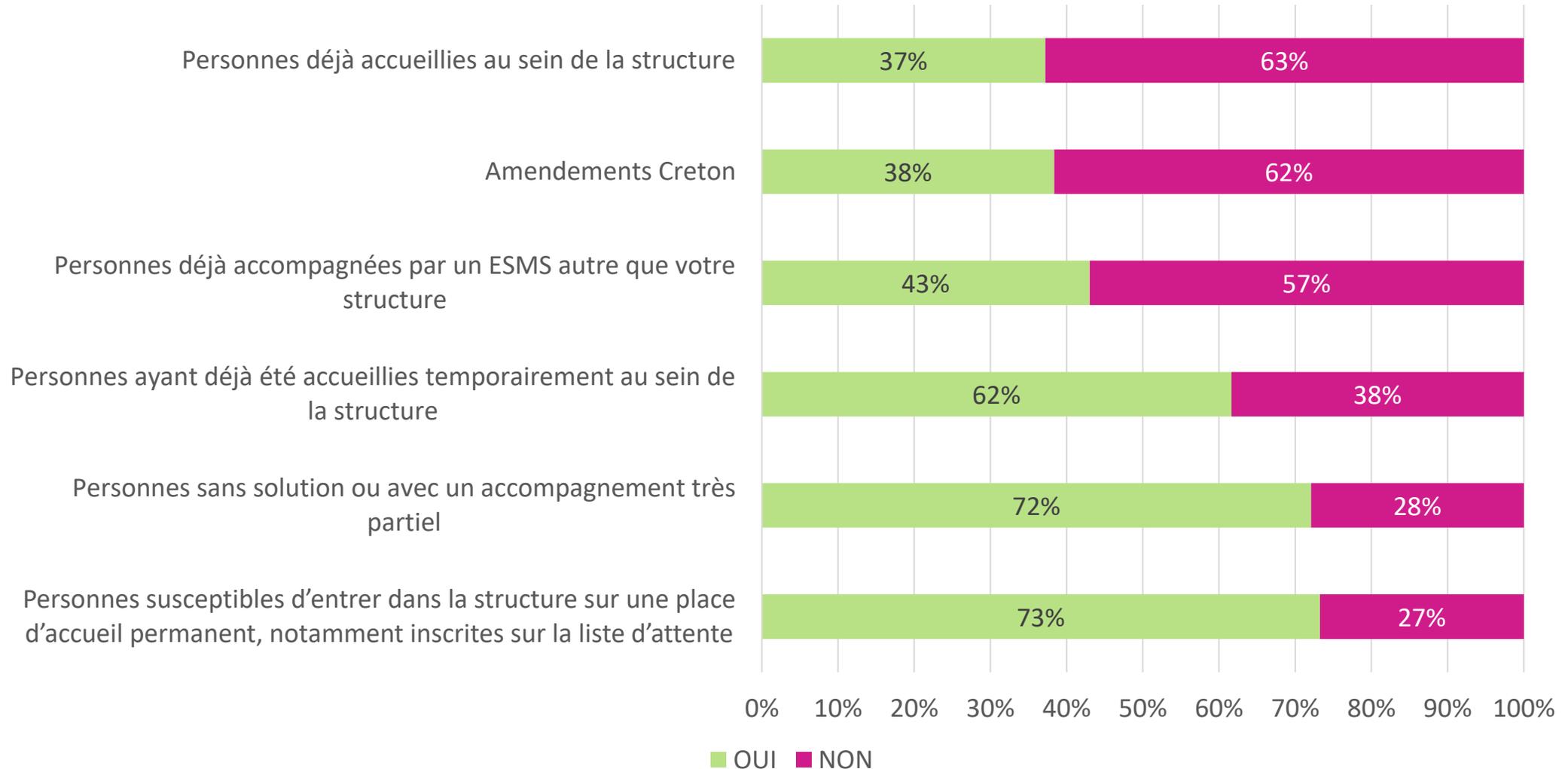
Facteurs de succès

- Développer l'offre en AT
- Soutenir les aidants dès les démarches de recherche d'accueil temporaire
- Harmoniser les dossiers d'inscription, simplifier les démarches administratives
- Notification systématique de l'AT et clarté de la notification de la CDAPH



ACCEDER A DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE

Certains publics sont-ils prioritaires pour bénéficier d'accueil temporaire ?





PREPARER LES SEJOURS D'ACCUEIL TEMPORAIRE



Une préparation qui peut s'avérer difficile...

- Lourde gestion administrative pour une planification des séjours tenant compte des souhaits et profils des personnes et aidants, une organisation requérant beaucoup de souplesse et de réactivité.
- Difficultés à obtenir les informations nécessaires en amont du séjour, auprès des familles et/ou partenaires.
- Parfois des écarts entre les éléments recueillis dans le dossier et la situation de la personne au moment de l'accueil (informations non mentionnées, évolution de la situation...).
- Manque de temps ou de personnel dédié à la préparation des séjours d'accueil temporaire.
- Manque de contacts avec les partenaires ou les familles sur les quelques jours précédant l'accueil.

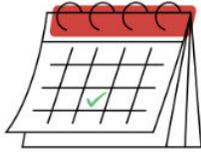


... mais une préparation qui est essentielle !

- Importance de disposer d'une fine connaissance des situations pour élaborer un planning adapté (comptabilité des profils accueillis sur un même séjour, organisation des équipes pour répondre aux besoins...).
- La rencontre en amont du séjour est essentielle, à la fois pour l'équipe accueillante, la personne accueillie et les aidants.
- Le recueil d'information en amont, ainsi que des objectifs du séjour (via la visite, les bilans antérieurs, des entretiens...), permet d'individualiser l'accueil et de s'assurer autant que possible de la correspondance entre l'accompagnement proposé et les besoins exprimés.



PENDANT LES SEJOURS D'ACCUEIL TEMPORAIRE



Le jour d'arrivée, un moment-clef du séjour d'accueil temporaire

- Il est essentiel que la personne se sente rassurée et accueillie : par exemple en étant reçue par un professionnel qu'elle a déjà rencontré en amont du séjour.
- L'équipe doit connaître les informations importantes contenues dans le dossier de la personne (besoins, objectifs du séjour, habitudes de vie...).
- Il faut s'assurer que la personne soit en possession de ses affaires en arrivant (effets personnels, prescriptions...).
- Il est préférable d'accueillir la personne sur des horaires facilitant son intégration au collectif (par exemple sur le temps du goûter...).
- Il est utile de pouvoir échanger avec la famille ou la structure d'origine sur les quelques jours précédant l'accueil.



PENDANT LES SEJOURS D'ACCUEIL TEMPORAIRE

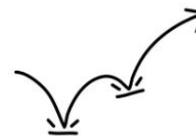
Des établissements qui rencontrent des difficultés...

- Un sentiment d'incompatibilité des profils des publics accueillis en AT / permanent (âge, déficience, pathologies, attentes, besoins...) et des moyens disponibles pendant l'accueil (RH, plateau technique, équipement...).
- Diversité des motifs de recours à l'AT qui requiert un ajustement de l'accompagnement selon le profil, les objectifs et les attentes de la personne, qui peuvent être très différents d'une situation et d'un séjour à l'autre.
- Parfois un taux d'encadrement ou un manque de budget qui ne permettent pas de proposer des activités stimulantes et/ou adaptées aux souhaits et profils des personnes.
- Manque de connaissance vis-à-vis de la personne qui peut amener à passer plus de temps que prévu pour certains actes (toilette...).
- Des personnes accueillies à la demande de l'aidant ou d'un établissement, mais qui n'adhèrent pas elles-mêmes au séjour.



... mais qui insistent sur l'importance d'individualiser l'accueil autant que possible

- Connaissance des objectifs du séjour par l'équipe.
- Veiller à l'équilibre entre le temps dédié aux personnes accueillies temporairement et de manière permanente.
- Proposer un cadre rassurant et familier pour la personne, en s'appuyant sur la connaissance de ses habitudes de vie et des repères dont elle a besoin.
- Disponibilité des familles et des partenaires pendant le séjour, en cas de difficulté ou de besoin d'information.



Des équipes qui doivent s'ajuster, s'adapter en temps réel aux situations rencontrées



LES FINS DE SEJOURS D'ACCUEIL TEMPORAIRE

Les difficultés citées concernant les fins de séjour

- Les bilans de séjour ne sont pas toujours formalisés au sein des établissements, bien que ces documents soient décrits comme très utiles pour préparer les séjours suivants.
- Manque de temps dédié à la rédaction des bilans et difficultés à mobiliser l'équipe autour de ces écrits.
- Manque de formation, difficultés de certains professionnels en matière de rédaction d'écrits.
- Des bilans qui parfois ne portent pas sur les objectifs du séjour en tant que tels.
- Manque d'échanges directs avec les partenaires et/ou les familles à la fin du séjour.
- Manque de solutions en aval de l'AT, notamment pour les personnes en attente d'une place en ESMS.
- L'organisation du transport.

38 %

des répondants déclarent rencontrer des difficultés concernant la préparation des sorties de séjour d'AT



Les facteurs de succès

- Soutien des cadres dans la formalisation des bilans de séjour.
- Coconstruction des bilans de séjour avec l'équipe.
- Grilles, trames formalisées pour les bilans.
- Importance de la communication orale, en plus des écrits, auprès des familles et des partenaires.



PRESENTATION DES RESULTATS

1

Profils et modalités
d'accueil temporaire
des établissements
répondants

2

Les équipes de
professionnels en
charge de l'accueil
temporaire

3

Caractéristiques des
publics accueillis en
accueil temporaire

4

Les étapes des
séjours d'accueil
temporaire

5

**Bénéfices et effets
limités de l'AT pour les
personnes accueillies
et les aidants**

6

L'accueil temporaire
en urgence

7

Dynamique
partenariale autour de
l'accueil temporaire

↑↓ BÉNÉFICES ET EFFETS LIMITÉS DE L'AT SUR LES PERSONNES ACCUEILLIES



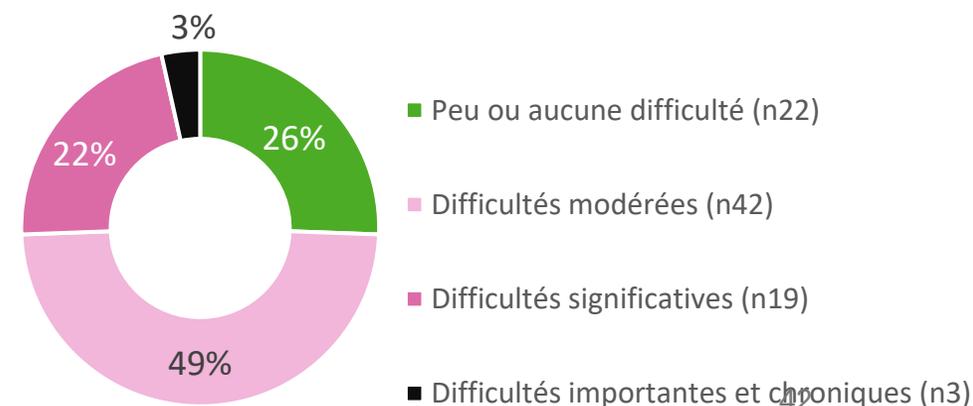
Des effets bénéfiques décrits par l'ensemble des répondants ...

- L'AT offre un espace de socialisation, des occasions de développer des relations dans un environnement autre que le domicile ou l'établissement d'origine.
- L'AT peut contribuer à l'épanouissement des personnes en bénéficiant, car ces séjours permettent de développer la confiance en soi, l'autonomie, de faire de nouvelles expériences. C'est une manière de s'émanciper du domicile parental pour certains.
- L'AT permet d'accompagner progressivement la transition vers le secteur pour adultes et/ou la transition du domicile vers l'établissement.
- L'AT permet d'évaluer la situation des personnes et parfois identifier des besoins qui n'avaient pas été repérés avant.
- Une présence bénéfique pour les personnes accueillies de manière permanente, l'AT peut redynamiser la vie collective et offrir la possibilité de développer de nouvelles relations.

Une modalité d'accueil au service du parcours des personnes à condition que :

- L'AT arrive suffisamment tôt dans les parcours.
- L'AT ne soit pas utilisé comme une solution partielle, dans l'attente d'une place en accueil permanent.
- La régularité des séjours soit suffisante, pour que l'AT puisse jouer un rôle préventif, de répit et/ou de sécurisation du maintien à domicile.

Rencontrez-vous des difficultés pour inscrire l'accompagnement temporaire dans une logique de parcours pour la personne accueillie ?



Source : enquête CREAL PDL 2024

BENEFICES ET EFFETS LIMITES DE L'AT SUR LES AIDANTS

La plupart des aidants interrogés expliquent qu'il peut être difficile de profiter pleinement du répit lors des séjours d'AT, en particulier au début ou lorsque le proche est accueilli dans un nouvel établissement.

Des aidants qui peuvent ressentir un sentiment de culpabilité, avec l'impression d'abandonner leur proche.

Une séparation qui peut être difficile à vivre, avec des appréhensions à l'idée de confier son proche à d'autres.

Une réponse pertinente, qui permet de souffler, mais de manière trop limitée pour des aidants dont le proche ne bénéficie pas d'une solution d'accompagnement suffisante.

Une recherche et préparation de séjour coûteuses en temps et en énergie pour les aidants, pour un répit de quelques jours seulement parfois.



Des aidants qui s'accordent tous sur l'importance de l'AT pour eux.

- « *C'est une soupape vitale pour nous, mais aussi pour nos enfants* » (aidante).
- Les aidants rappellent que le répit est essentiel pour limiter les risques d'épuisement et conduites maltraitantes qui peuvent parfois en découler.
- L'AT permet aux aidants d'avoir du temps pour soi, pour sa famille, pour se libérer mentalement et souffler. Il permet de partir en vacances, de faire des activités qu'on ne peut pas faire habituellement en présence de son proche.
- L'AT peut aider progressivement les aidants à accepter et préparer la séparation avec leur proche, lorsque celui-ci vit à domicile (enfant ou adulte).



9 %

Seulement des établissements répondants ont développé un projet ou des modalités d'accompagnement pour les aidants des personnes accueillies temporairement.



PRESENTATION DES RESULTATS

1

Profils et modalités
d'accueil temporaire
des établissements
répondants

2

Les équipes de
professionnels en
charge de l'accueil
temporaire

3

Caractéristiques des
publics accueillis en
accueil temporaire

4

Les étapes des
séjours d'accueil
temporaire

5

Bénéfices et effets
limités de l'AT pour les
personnes accueillies
et les aidants

6

**L'accueil temporaire
en urgence**

7

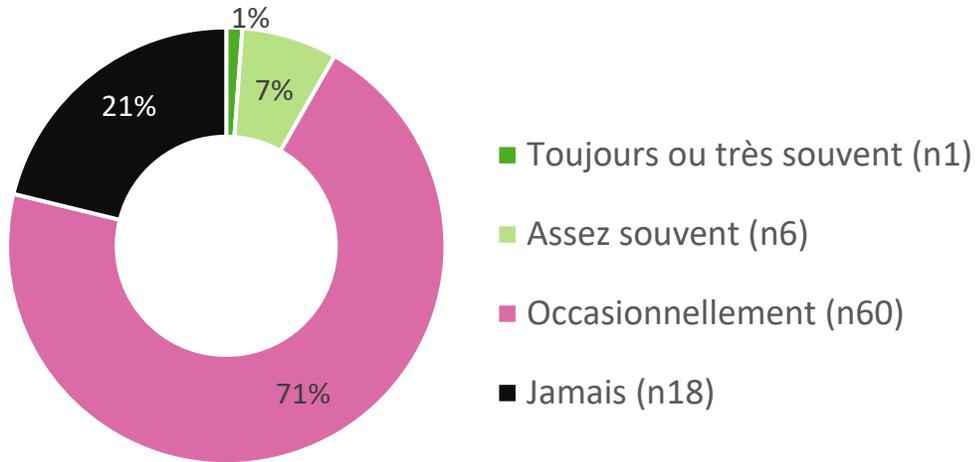
Dynamique
partenariale autour de
l'accueil temporaire



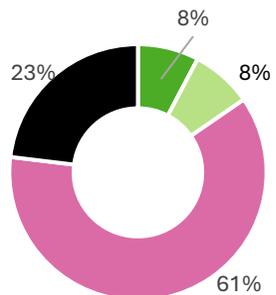
L'ACCUEIL TEMPORAIRE EN URGENCE

Etes-vous sollicité pour de l'accueil temporaire en urgence ?

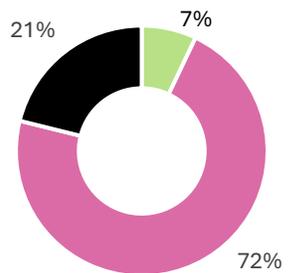
(sur les 86 répondants à l'enquête)



Secteur enfant (n13)

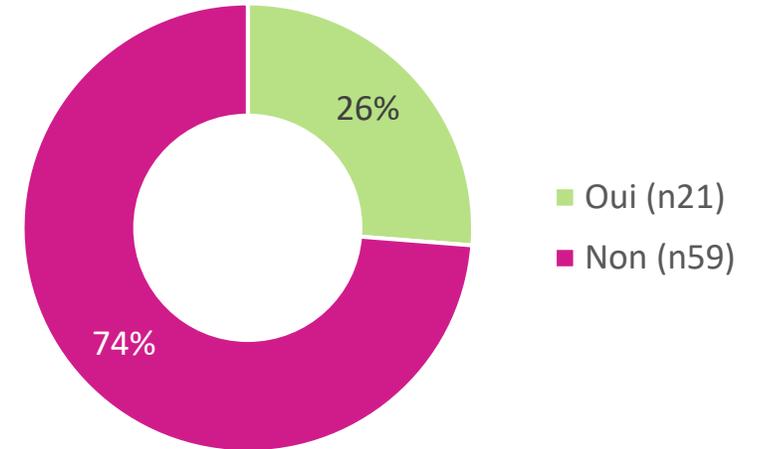


Secteur adulte (n72)

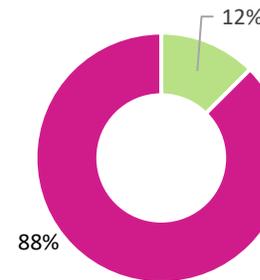


L'hébergement temporaire en urgence est-il possible au sein de votre établissement ?

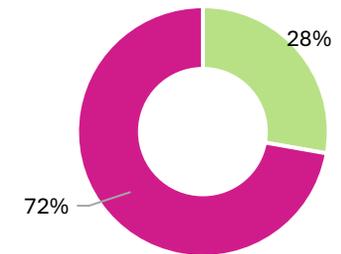
(sur les 80 répondants pratiquant de l'hébergement temporaire)



Secteur enfant (n8)



Secteur adulte (n72)





L'ACCES A L'ACCUEIL TEMPORAIRE EN URGENCE

Les situations des personnes sollicitant de l'AT en urgence peuvent être très **diverses** : *risque de rupture d'accueil au domicile, épuisement, vieillissement de l'aidant, fins de prise en charge en établissement, fin d'accompagnement en famille d'accueil, fin d'hospitalisation en psychiatrie, séjours de rupture, jeunes majeurs suivis par l'ASE...*

Difficultés concernant l'accès à l'accueil temporaire en urgence

- Très peu de réponses favorables aux demandes d'AT en urgence, très peu de places dédiées.
- Un accès plus difficile pour les personnes qui ne sont pas déjà connues de l'établissement sollicité.
- Une planification des séjours déjà programmée, dont la rigidité ne permet pas ou peu d'accepter des accueils non programmés.
- Un ressenti de manque de définition commune, partagée de l'urgence et de son degré d'intensité.



Facteurs de succès

- En Loire Atlantique, une expérience concluante de dispositif d'accueil d'urgence inter-associatif réalisé et financé par le Conseil départemental.
- Encourager les établissements à prévoir une planification des séjours incluant des disponibilités réservées aux situations d'urgence.
- Informer les familles de la possibilité qu'un séjour puisse être annulé en cas d'accueil en urgence.
- Soutien par les Communautés 360, les PFRA-H qui peuvent solliciter les partenaires pour chercher des réponses d'accueil d'urgence.
- Portage de la question de l'accueil en urgence à l'échelle des autorités de tutelle dans une logique de responsabilité partagée avec l'ensemble des établissements médicosociaux.
- Développer l'offre en accueil temporaire pour éviter les ruptures de parcours conduisant à solliciter de l'accueil d'urgence.



L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES BENEFICIANT D'ACCUEIL TEMPORAIRE EN URGENCE



Difficultés concernant l'accompagnement des personnes en accueil temporaire en urgence

- Méconnaissance de la situation de la personne à son arrivée, peu d'éléments à disposition.
- Manque d'interlocuteur identifié pour obtenir des informations.
- Un accueil non (ou très peu) préparé pour la personne, les aidants et les professionnels de l'établissement d'accueil.
- Des personnes accueillies qui n'adhèrent pas toujours au séjour.
- Pouvoir garantir un taux d'encadrement adapté et sécuritaire.
- Un cadre peu sécurisant pour les professionnels, avec des accueils qui peuvent désorganiser un fonctionnement.
- Une incidence parfois sur les autres personnes accueillies.
- Des accueils en urgence qui peuvent conduire à annuler des accueils programmés.
- Un manque de solutions en aval du séjour en urgence.



Facteurs de succès

- Une équipe formée à l'accueil en urgence, disposant de compétences et de savoir-faire spécifiques (adaptabilité, polyvalence...).
- Un fonctionnement formalisé en amont avec les équipes en matière d'accueil temporaire en urgence, avec des protocoles établis et connus des professionnels.
- Disponibilité des partenaires pendant l'accueil et en relais.



PRESENTATION DES RESULTATS

1

Profils et modalités
d'accueil temporaire
des établissements
répondants

2

Les équipes de
professionnels en
charge de l'accueil
temporaire

3

Caractéristiques des
publics accueillis en
accueil temporaire

4

Les étapes des
séjours d'accueil
temporaire

5

Bénéfices et effets
limités de l'AT pour les
personnes accueillies
et les aidants

6

L'accueil temporaire
en urgence

7

**Dynamique
partenariale autour de
l'accueil temporaire**



DES DYNAMIQUES PARTENARIALES ESSENTIELLES AUTOUR DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE MAIS PAS TOUJOURS FACILE A METTRE EN OEUVRE

Difficultés concernant les dynamiques partenariales

- Manque de liens avec les autres acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes : sanitaire, psychiatrie, ESMS, Protection de l'Enfance, PFRA-H, C360...
- Manque de temps à consacrer ou de professionnel dédié à la coordination avec les partenaires.
- Pas de liste d'attente commune aux différents établissements proposant de l'accueil temporaire.
- Manque de vision et de concertation départementale et régionale pour penser l'offre d'AT, la structuration de l'offre, les publics prioritaires selon les besoins des territoires.
- Une modalité d'accueil portée par un trop faible nombre d'établissements sur les territoires.



Facteurs de succès

- Présence d'un professionnel dédié à l'AT identifié, qui fait le lien avec les partenaires.
- Coconstruction des réponses en AT permettant des accueils plus longs ou de personnes en situation complexe.
- Mutualiser les moyens, compétences et locaux, exploiter les possibilités d'accueil dans les locaux vacants.
- Mieux faire connaître l'offre d'AT aux partenaires.
- Les C360 favorisent une dynamique de recherche collective de solutions d'accompagnement.
- Réflexion et construction d'un cadre commun pour mieux cibler les publics prioritaires à l'échelle des territoires.
- Groupes, réseaux réunissant l'ensemble des acteurs permettant de penser une offre articulée et cohérente sur les territoires.

CONCLUSION

- Une étude qui permet d'affiner le portrait de l'offre en accueil temporaire et son fonctionnement sur la région, d'identifier les difficultés rencontrées et de mettre en lumière de facteurs de développement.



Les difficultés et facteurs de succès sont synthétisés par thématique, dans la conclusion du rapport (*disponible sur le site du CREAI Pays de la Loire*
<https://www.creai-pdl.fr/etudes/>)

- Une étude qui met en lumière la pertinence de cette modalité d'accueil pour le parcours des personnes en situation de handicap et le répit des aidants.
- Une étude qui révèle un manque de définition claire et partagée de l'accueil temporaire et de sa fonction, avec un besoin d'échange et de mise en visibilité des bonnes pratiques.